III La morale peut-elle juger la politique ?

Morale et **politique** s'entendent difficilement.
L'homme politique est surtout **pragmatique** / Le moraliste s'en tient plutôt aux **principes**.
NB. Pour la philosophie de l'action, la question fondamentale est la suivante : **Sur quels critères doit-on juger une action ? (buts / moyens / conséquences)**

1) Éthique de la conviction ou éthique de la responsabilité ?

Du point de vue de la morale, l'intention prime.
Pour **Kant**, « **la seule chose qui soit bonne véritablement, c'est une volonté bonne** ».
Une action est jugée morale en fonction des convictions qui l'inspirent et non des conséquences.
Pour l'action politique, l'important est d'agir sur le destin des hommes.
Toute décision constitue une prise de risques et entraîne parfois des conséquences négatives pour une société entière. (On ne peut s'en tenir à évaluer les intentions pour juger de la valeur d'une action politique mais il faut en envisager toutes les conséquences - en tenant compte aussi de la part d'imprévisibilité !-)
Un homme politique ne peut pas être tenu pour irresponsable des conséquences de son action.
CF. **Weber**, *Le savant et le politique*.
« Ethique de responsabilité » et « éthique de la conviction »

2) En politique, tous les moyens sont-ils bons ?

L'homme d'État peut être tenté de recourir à des mesures immorales.
Or, pour **Machiavel**, cela n'est pas un problème.
Il ne faut pas hésiter à prendre des décisions difficiles, en cas de nécessité, tout en s'efforçant de passer pour vertueux !
CF. *Le Prince*, 1513.
Illustration du **réalisme politique**.

Il faut que le Prince « reste dans le bien, si la chose est possible ; qu’il sache opter pour le mal, si cela est nécessaire. »